

# MÉRITE JEUNES 2017

Les résultats du Mérite Jeunes sont l'un des critères pour la sélection des jeunes qui pourraient participer au Championnat de France des Jeunes 2017.

## CONDITIONS DE PARTICIPATION

### LIEUX ET DATES

- Golf de Dumbéa                      jeudi 6 et vendredi 7 avril 2017
- Golf de La Ouenghi                mercredi 12 et jeudi 13 avril 2017

### OUVERT À

La compétition est ouverte à tous les licenciés des clubs du territoire titulaires d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition à jour.

### CATÉGORIES D'ÂGE

#### Mérite Jeunes

- U18 - Cadets garçons & filles nés en 1999 et 2000
- U16 - Minimes garçons & filles nés en 2001 et 2002
- U14 - Benjamins garçons & filles nés en 2003 et 2004
- U12 - Garçons et filles nés en 2005 ou après, dont l'index est inférieur à 30.5

#### Mérite Jeunes Débutants

- U12 - Garçons et filles nés en 2005 ou après, dont l'index est supérieur à 30.4

### FORME DE JEU

- Mérite Jeunes - Simple / Stroke play /36 trous /18 trous par jour  
Classement brut pour toutes les catégories
- Mérite Jeunes débutants - Simple / Stableford /18 trous /9 trous par jour  
Classement net

### INSCRIPTIONS

#### Droits d'inscription : **3500F pour 2 tours**

Chaque joueur et joueuse devra remplir sa fiche d'inscription et l'accompagner du règlement **obligatoirement** par chèque à l'ordre du club organisateur et déposer l'ensemble dans l'urne spécialement prévue à cet effet dans le club de son choix.

**Date limite d'inscription** : 2 jours avant le début de l'épreuve

*Aucun remboursement ne sera effectué sauf si le joueur annule sa participation au Mérite Jeune avant la date limite d'inscription. Un joueur non inscrit ne pourra pas participer.*

### DÉPARTS

Dans chaque catégorie, le tirage des départs se fera :

- 1<sup>er</sup> tour : dans l'ordre croissant des index
- 2<sup>ème</sup> tour : dans l'ordre des scores

Heures des départs : selon le Règlement particulier de chaque club.

### MARQUES DE DÉPARTS

#### Mérite Jeunes

- Garçons Cadets, Minimes et Benjamins : marques jaunes
- Garçons U12 & Filles toutes catégories : marques bleues

#### Mérite Jeunes débutants

- Garçons et filles : marques spéciales (à voir sur place)

## DÉPARTAGE

- Mérite Jeunes : Play-off en mort soudaine pour la 1<sup>ère</sup> place
- Autres places et Mérite Jeunes débutants : selon RMS

## PRIX

- Mérite Jeunes : 3 prix brut par catégorie
- Mérite Jeunes débutants : 6 prix net

## REMISE DES PRIX

À l'issue du deuxième tour à 15h00 au Club organisateur.

L'absence d'un joueur primé à la remise des prix entraînera la perte du prix.

## COMITÉ DE L'ÉPREUVE

- 1 représentant du Club organisateur
- 1 représentant de la Ligue
- 1 représentant du corps arbitral

## CONDITIONS SPÉCIFIQUES

Ces dispositions complètent les Règles Locales Permanentes des Épreuves Fédérales Amateurs.

### Cadets & Chariots électriques

Les cadets et les chariots électriques sont **interdits** pendant toute cette épreuve.

- *1<sup>ère</sup> infraction : 2 coups de pénalité pour chaque trou au cours duquel une quelconque infraction s'est produite. Pénalité maximale par tour 4 coups.*
- *2<sup>ème</sup> infraction : Disqualification*

### Accompagnateurs

Pendant tout le déroulement de cette épreuve, les accompagnateurs, quels qu'ils soient (parents, entraîneurs, dirigeants de ligue ou de clubs, etc.) devront se tenir sur le terrain **à une distance de plus de 30m des joueurs** qui ne leur permettra pas de donner des conseils.

- *1<sup>ère</sup> infraction : avertissement officiel*
- *2<sup>ème</sup> infraction : exclusion du terrain*
- *3<sup>ème</sup> infraction ou infraction grave : Disqualification du joueur*

### Téléphones portables

Sauf en cas de force majeure ou dans le cas d'un appel exceptionnel (contacter un arbitre ou le Comité), les téléphones portables **doivent être éteints**.

*Utilisation dans le but d'obtenir une aide au jeu : Disqualification*

*Utilisation gênant les autres joueurs :*

- *1<sup>ère</sup> infraction : avertissement officiel*
- *2<sup>ème</sup> infraction : disqualification du joueur*

### Interdiction de fumer

Il est interdit **aux joueurs, aux accompagnateurs et aux encadrants quels qu'ils soient** (parents, entraîneurs, dirigeants de ligue ou de clubs, arbitres, etc.) de fumer (y compris la cigarette électronique) sur le terrain.

*Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect. Le Comité se prononcera sur une possible disqualification du joueur.*